



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 5 décembre 2022

2^e comité de suivi national de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers : le point sur les avancées majeures de l'année 2023

Ce lundi s'est tenu, sous la présidence des directeurs de Cabinet du ministre de la Santé et de la Prévention et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 2^e comité de suivi¹ de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 « Des progrès pour tous, de l'espoir pour demain ». À cette occasion, le bilan des avancées des nouvelles actions présentées en décembre 2023 a été présenté au comité de suivi, qui rassemble très largement des représentants des usagers, des entreprises, des collectivités locales, des organismes de recherche et de l'ensemble acteurs intégrés à la lutte contre les cancers au service de nos concitoyens.

Raymond LE MOIGN, directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Prévention et Étienne GAYAT, conseiller spécial santé de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont rappelé l'engagement du Gouvernement dans la lutte contre les cancers à travers la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

Ils ont aussi souligné sa cohérence et la nécessité de travailler toutes les dimensions pour réduire le poids de cette maladie dans notre pays.

Ils ont réaffirmé l'importance du comité de suivi national. Celui-ci permet d'associer très largement tous les acteurs à la mise en œuvre de la stratégie décennale dont la mobilisation est un facteur de réussite et d'illustrer de manière concrète les réalisations et avancées de celle-ci.

¹ Le comité de suivi national. Présidé par les deux cabinets ministériels (ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche), avec l'appui de l'Institut national du cancer, il se réunit une fois par an. Son ambition est de favoriser le partage, l'échange et l'implication autour de la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre le cancer, et d'associer l'ensemble des acteurs de la lutte contre le cancer à son pilotage.



De gauche à droite, Grégory Emery, directeur général de la santé, Raphaël Veil, conseiller prévention et santé publique auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, Étienne Gayat, conseiller spécial auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Raymond LE MOIGN, directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Prévention, Claire Giry, directrice générale de la Recherche et de l'Innovation, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Des actions déployées en 2023 dans l'ensemble des axes de la stratégie décennale au service de nos concitoyens

Au-delà des avancées ci-dessus, l'ensemble des axes prioritaires de la stratégie décennale a bénéficié d'avancées. Ainsi, d'autres actions majeures ont été lancées en 2023 et reflètent la dynamique déjà engagée depuis son lancement. Après un mot d'accueil du Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer, Thierry BRETON, son directeur général a indiqué que plus de 175 actions ont déjà été engagées sur les 237 que compte la stratégie. Soit près de 90 % des actions prévues sur les 3 premières années de mise en œuvre.

Concernant plus spécifiquement les 4 axes de la stratégie décennale, le directeur général a présenté une sélection d'entre-elles. Il s'agit notamment :

Axe 1 : Accélérer le virage de la prévention

- le déploiement de la campagne de vaccination contre les papillomavirus humains lancée en septembre 2023 dans les collèges auprès des 800 000 élèves de 5^e ; cette campagne avait été annoncée par le président de la République en février 2023 ;
- la sélection des premiers appels à projets « Zéro exposition à l'école » pour réduire l'exposition des enfants aux polluants en milieu scolaire et périscolaire et portés par des collectivités territoriales ;
- le travail initié avec les collectivités, avec le lancement du Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers » pour favoriser le partage de bonnes pratiques en matière d'actions de prévention au niveau local, dans une démarche de santé dans toutes les politiques.

Axe 2 : Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie

- le développement d'une méthode d'évaluation de la criticité industrielle des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) à risque de pénurie, dont les résultats ont alimenté les travaux menés pour identifier les médicaments dont la relocalisation de la production est prioritaire (relocalisation de la production de 6 anticancéreux) ;

- le soutien financier à la numérisation de l'activité d'anatomocytopathologie afin d'encourager l'innovation en diagnostic avec un financement de 30M€ entre 2022 et 2023 ;
- l'élaboration et le lancement d'une feuille de route pour favoriser la reconstruction post-traitement, notamment mammaire. Dans la suite du lancement d'une plateforme d'aide à la décision partagée pour la reconstruction mammaire en mars 2023 avec la Haute autorité de Santé ;

Axe 3 : Lutter contre les cancers de mauvais pronostic

- le soutien financier à l'offre d'imagerie médicale, IRM notamment, et de médecine nucléaire à hauteur de 30M€ entre 2022 et 2023 ;
- le déploiement d'un nouveau modèle de programme AcSé (Accès Sécurisé à des thérapies ciblées innovantes) avec l'objectif d'ouvrir les indications de prescription des médicaments innovants à d'autres cancers, en basant la stratégie thérapeutique sur le profil biologique des tumeurs et non pas uniquement sur l'organe d'origine.

Axe 4 : S'assurer que les progrès bénéficient à tous

- l'identification de projets pour ouvrir de nouveaux essais cliniques dans des centres investigateurs en Outre-mer ;
- la poursuite de missions d'expertise en appui aux Agences régionales de Santé, avec notamment en novembre 2023 une mission organisée à la demande de l'ARS de la Martinique ;
- la création du « G7 cancer » en mai 2023, groupe de coordination internationale des 7 organisations les plus avancées dans la lutte contre les cancers ;
- l'organisation, par l'Institut national du cancer et le *National Cancer Institute* US en novembre 2023 dans le cadre du « G7 cancer », d'une conférence pour un partenariat international sur le partage des données des cancers pédiatriques.

L'ensemble des actions et l'état d'avancement de la stratégie décennale seront présentés dans le prochain rapport au président de la République en février prochain.

Priorité dépistages, recherche en cancérologie pédiatrique et réseaux d'excellence clinique sur les cancers de mauvais pronostics: trois projets détaillés lors du comité

« Priorité dépistages » une feuille de route 2024 - 2028

En décembre 2022, lors de la première réunion du comité de suivi national, le ministre en charge de la santé annonçait une feuille de route « Priorité dépistages » pour 2024.

Aujourd'hui, le Dr Grégory Emery, directeur général de la santé, a détaillé les actions de cette feuille de route pour les 4 prochaines années. Lancée dès 2024, elle s'articule autour de 4 objectifs opérationnels, qui visent à contribuer à diminuer l'incidence, la gravité et la mortalité des cancers en France. Chaque objectif se décompose en actions (12 au total).

Ces objectifs en cohérence avec ceux de la stratégie décennale portent sur :

- une meilleure information et sensibilisation la population sur les dépistages des cancers ;
- l'augmentation du nombre de participants aux dépistages organisés des cancers en population générale ;
- la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les personnes les plus éloignées des systèmes de prévention et dans les territoires avec un moindre taux de participation, pour diminuer les inégalités d'accès aux dépistages des cancers ;
- une amélioration continue des dépistages des cancers.

La recherche en cancérologie pédiatrique : composante essentielle dans l'amélioration des connaissances

Annoncé en décembre 2022, l'appel à candidatures pour la création de centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique a permis de labelliser 3 projets. Claire GIRY, directrice générale de la recherche et de l'innovation, a rappelé l'importance de cet appel à candidatures dans la production de connaissances sur les cancers de l'enfant. Labellisés pour une durée de 5 ans, ces projets doivent permettre de franchir une étape décisive dans la lutte contre ces cancers.

Portés par les professeurs Natacha ENTZ-WERLE, Patrick MEHLEN et le docteur Olivier DELATTRE, les projets bénéficient d'un financement global de 15 millions d'euros issus de crédits de la mission recherche et enseignement supérieur.

Le projet **EN-HOPE SMART4CBT** : Est et Nord - consortium en Hémato-Oncologie Pédiatrique, dirigé par le Pr Natacha ENTZ-WERLE repose sur un programme de recherche en Sciences sociales et sur le Microenvironnement tumoral. Il étudie par analyses multiomiques la résistance à la RadioThérapie des tumeurs cérébrales pédiatriques. Son ambition est de comprendre les mécanismes de résistance des tumeurs cérébrales agressives de l'enfant pour guérir plus efficacement grâce à des technologies innovantes.

Le projet **South-ROCK** sur le contexte développemental des cancers pédiatriques : impact sur la prévention et le soin est dirigé par le Pr Patrick MEHLEN. Sa stratégie globale est d'étudier les cancers des enfants et des adolescents sous l'angle de leur composante développementale, avec deux ambitions : améliorer le soin au moment des traitements et du suivi à long terme, et développer des approches de prévention.

Le projet **Paris Kids Cancer**, dirigé par le Dr Olivier DELATTRE, porte des programmes de recherche intégrés ambitieux, faisant le lien entre la recherche fondamentale et la pratique clinique, afin de mettre au point des traitements innovants et guérir plus de jeunes patients. Il intègre des équipes de recherche de classe mondiale, reposant sur le très riche tissu scientifique et médical de l'Île-de-France pour rechercher des solutions innovantes pour les enfants atteints de cancer. Le Dr Olivier DELATTRE, présent au comité de suivi national, a présenté ce projet.

Claire GIRY a également rappelé la place prépondérante de la recherche dans la Stratégie décennale et dans l'atteinte de ses objectifs grâce à la production de connaissance et au soutien à l'innovation.

Labellisation de deux réseaux d'excellence pour lutter contre les cancers de mauvais pronostics

Le Pr Norbert IFRAH, président de l'Institut national du cancer, le Pr Bruno QUESNEL, directeur de la recherche et de l'innovation et le Pr Claude LINASSIER, directeur du département prévention, organisation et parcours de soins ont plus spécifiquement détaillé les travaux visant à mettre en place des réseaux d'excellence clinique et des réseaux de recherche pour lutter contre les cancers de mauvais pronostics.

Ainsi, les réseaux d'excellence clinique labellisés en février 2023, et pour une durée de 3 ans, ont vocation à améliorer le parcours de soins des patients atteints de cancers de mauvais pronostics, notamment en diminuant les délais de prise en charge, en identifiant et en supprimant les ruptures de parcours, en augmentant les inclusions dans les essais cliniques, en améliorant le repérage et le traitement des événements indésirables et en assurant une coordination efficace entre les différents acteurs du réseau.

Suite à un appel à candidatures les 2 réseaux d'excellence clinique pour lutter contre ces cancers labellisés sont :

- le réseau national FEM-NET pour les cancers de mauvais pronostic gynécologiques et mammaires, présenté lors de ce comité par le Pr Isabelle RAY-COQUART ;
- le réseau national GLIOREC pour les cancers de mauvais pronostic en neurologie.

Leur création se fait en reconnaissant les établissements les plus avancés, par voie de labellisation. Ils sont organisés, par appareil (gynécologique/mammaire, neurologie) autour de centres experts maillant le territoire national, dont un seul est qualifié de « centre pilote » et financé pour coordonner et structurer l'action du réseau.

Par ailleurs, et afin d'améliorer les connaissances et de proposer de nouvelles solutions pour prévenir et traiter les cancers de mauvais pronostic, l'Institut national du cancer met en place un appel à candidatures pour promouvoir et labelliser des réseaux de recherche d'excellence spécialisés sur ces cancers. Il s'agit de constituer un réseau par indication et de mettre en synergie les expertises sur tout le territoire national.

Son objectif est d'accélérer la découverte de nouvelles connaissances scientifiques par la fédération des meilleures équipes de recherche, afin qu'elles se structurent et mènent ensemble des travaux de recherche pour aboutir à des innovations qui permettront de relever les défis que posent ces cancers de mauvais pronostic (en termes de dépistage ou de diagnostics précoces, d'amélioration des connaissances sur les mécanismes de développement de ces cancers ou d'échappement aux traitements, de développement de nouveaux traitements...).

Cette labellisation doit permettre d'impulser une structuration et une coordination multicentriques, pour concevoir et piloter une stratégie nationale et mener un programme de recherche intégrée fondamentale et translationnelle d'excellence.

L'objectif est de consolider les efforts de structuration de la recherche fondamentale et translationnelle en cancérologie au niveau national, en aidant à installer un réseau fédérant les meilleures équipes de recherche spécialisées sur les cancers de mauvais pronostic (CMP), avec une masse critique suffisante pour améliorer les connaissances. Les résultats seront annoncés en avril 2024.

[Les points clés de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030](#)

4 axes prioritaires :

- 1 : améliorer la prévention ;
- 2 : limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ;
- 3 : lutter contre les cancers de mauvais pronostic ;
- 4 : s'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Des objectifs chiffrés :

- réduire de 60 000 cas par an le nombre de cancers évitables, à horizon 2040 (aujourd'hui, près de la moitié des cancers chaque année pourraient être évités) ;
- réaliser un million de dépistages en plus à horizon 2025, sur le périmètre des dépistages existants (aujourd'hui, environ 9 millions de dépistages sont réalisés chaque année) ;
- réduire de 2/3 à 1/3 la part des patients souffrant de séquelles cinq ans après un diagnostic (en 2017, 3,8 millions de personnes vivent en France avec un cancer ou en ont guéri) ;
- améliorer significativement le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic, à horizon 2030 (en 2016, 7 localisations de cancer présentent un taux de survie à 5 ans inférieur à 33 %).

Un budget en hausse :

1,74 milliard d'euros de financement sur la période 2021 – 2025, soit + 20 % comparativement au 3^e plan cancer.

[Accéder à la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens: patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030. www.e-cancer.fr [twitter](#)

CONTACT PRESSE

Institut national du cancer - Responsable des relations media – Lydia DAUZET
presseinca@institutcancer.fr - 01 41 10 14 44//06 20 72 11 25